



VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX



AVIS PUBLIC

**RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023**

En conformité avec l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, AVIS est par les présentes donné que le rapport financier préparé par le trésorier et le rapport des vérificateurs, pour l'exercice financier 2023, seront déposés à la séance du Conseil de la Ville de Dollard-des-Ormeaux qui sera tenue le 18 juin 2024 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, 12001 boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux.

DONNÉ à Dollard-des-Ormeaux, Québec, ce 11 juin 2024.

NANCY GAGNON, greffière adjointe